



CBMA - *Chartae Burgundiae Medii Aevi* Les débuts du projet

Eliana Magnani et Marie-José Gasse-Grandjean



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cem/751>

DOI : 10.4000/cem.751

ISSN : 1954-3093

Éditeur

Centre d'études médiévales Saint-Germain d'Auxerre

Édition imprimée

Date de publication : 15 août 2005

ISSN : 1623-5770

Référence électronique

Eliana Magnani et Marie-José Gasse-Grandjean, « CBMA - *Chartae Burgundiae Medii Aevi* Les débuts du projet », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], 9 | 2005, mis en ligne le 03 novembre 2006, consulté le 04 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/cem/751> ; DOI : 10.4000/cem.751

Ce document a été généré automatiquement le 4 mai 2019.



Les contenus du *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre (BUCEMA)* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

CBMA - *Chartae Burgundiae Medii Aevi* Les débuts du projet

Eliana Magnani et Marie-José Gasse-Grandjean

- 1 L'heureuse conjonction en 2004, de l'arrivée à l'UMR 5594 de Marie-José Gasse-Grandjean, spécialiste de la diplomatique médiévale, avec le lancement de l'ACI "Chartes et pouvoir" par Benoît-Michel Tock (voir ci-avant), a suscité le développement de ce programme de recherches autour des "Chartes de la Bourgogne du Moyen Âge".
- 2 Étroitement lié à l'intérêt que les sources diplomatiques représentent pour les médiévistes de l'équipe, ce projet passe d'abord par la constitution d'un outil de recherche — la création et la mise en ligne d'une base de données diplomatique intitulée *Chartae Burgundiae Medii Aevi* (plus simplement CBMA) — propre à transformer profondément les méthodes d'enquête. Grâce à l'accès rapide et systématique à des milliers d'actes, dont la manipulation demeurerait malaisée voire impossible, cette base ouvre de nouveaux champs d'investigation tout en conservant, sur un support informatique accessible à tous, une partie significative du patrimoine documentaire médiéval bourguignon.
- 3 Dans le paysage de la diplomatique française, voire européenne, la Bourgogne est en effet l'une des régions conservant des fonds d'archives importants et très riches. Elle apparaît très tôt comme une région d'expansion des institutions ecclésiastiques¹, qui furent les principaux centres de production des actes juridiques.
- 4 La base de données CBMA se constituera d'abord à partir des documents déjà édités, antérieurs à 1300, dont au moins trois mille seront accessibles en ligne fin 2007. Conçue comme un outil souple et évolutif elle a vocation, dans l'avenir, à intégrer la transcription des actes inédits, encore très nombreux. Tous les chercheurs intéressés par ces fonds sont invités à collaborer.
- 5 Le dépouillement préalable des éditions d'actes et de cartulaires, qui sera complété au fur et à mesure avec la recherche et le récolement des publications d'actes isolés, montre que plus de dix mille actes diplomatiques bourguignons sont concernés. Mille quatre cents actes sont déjà enregistrés dont les cartulaires de Saint-Vincent de Mâcon (Mâcon, 1864),

de l'Évêché (Autun, 1880) et de l'Église d'Autun (Autun, 1865) et de Saint-Martin d'Autun (Autun, 1849).

NOTES

1. Dix sur trente conciles connus de l'époque mérovingienne ont lieu en Bourgogne ; à l'époque carolingienne l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre abrite les principaux penseurs et enseignants de l'Europe ; au début du X^e siècle est fondée l'abbaye de Cluny qui vers 1100 atteint un développement inouï ; au XII^e siècle apparaît Cîteaux.

INDEX

Index géographique : France/Bourgogne

Mots-clés : charte bourguignonne, CBMA